

Les figures du vote

Pour une iconographie du suffrage universel

Michel Offerlé

DANS **SOCIÉTÉS & REPRÉSENTATIONS 2001/2 n° 12**, PAGES 108 À 130
ÉDITIONS **ÉDITIONS DE LA SORBONNE**

ISSN 1262-2966

DOI 10.3917/sr.012.0108

Date de mise en ligne : 01/02/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-societes-et-representations-2001-2-page-108?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Sorbonne.

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)



Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=SR&ID_NUMPUBLIE=SR_012&ID_ARTICLE=SR_012_0108

Les figures du vote. Pour une iconographie du suffrage universel

par Michel OFFERLÉ

| Nouveau Monde éditions | *Sociétés & Représentations*

2001/2 - n° 12

ISSN 1262-2966 | pages 108 à 130

Pour citer cet article :

– Offerlé M., Les figures du vote. Pour une iconographie du suffrage universel, *Sociétés & Représentations* 2001/2, n° 12, p. 108-130.

Distribution électronique Cairn pour Nouveau Monde éditions.

© Nouveau Monde éditions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

ÉTUDES

(3)

La construction du nombre

LES FIGURES DU VOTE

POUR UNE ICONOGRAPHIE DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Par Michel Offerlé

Comment se limiter aux mots pour construire des objets, rassembler des données et administrer des preuves alors que l'objectivation du monde social par l'image est un autre grand mécanisme d'imposition de réalité et alors que l'expérience des agents sociaux ne cesse de rencontrer les imageries les plus diverses, dans leurs formes et dans leur destination supposée ?

Étudier le suffrage par l'image et les images du suffrage implique de savoir d'abord se résigner à un manque. En effet, hormis quelques caricatures parues dans *l'Illustration*¹ et présentant des formes « modernes » de sollicitation des suffrages, force est de constater que, sous quelque représentation qu'on l'envisage – allégorie, conquête des voix, acte de voter –, le suffrage n'intéresse aucunement le graphiste, que ce soit sous la Révolution², l'Empire ou les deux monarchies censitaires. C'est, au contraire, le trop plein, après 1848, tout particulièrement lors des périodes électorales et dans certaines conjonctures pendant lesquelles le sort du suffrage se joue ou se rejoue, en 1850-51, lors de l'institutionnalisation de la République après 1871, lors des crises et scandales politiques ou lors des premiers votes des

1. 8 août 1846.

2. Si l'on excepte la représentation des cortèges qui ponctuent l'acceptation, le 10 août, à Paris, de la Constitution de 1793 (cf. AN AE II 31).

femmes³. Il faut ainsi tenir compte tout autant du temps long des conventions iconiques et du temps court de la confrontation de cet outillage imagier avec l'actualité d'une élection ou d'un débat autour de la mise en cause ou de l'extension du suffrage.

Ce trop plein, qui représente dans ma propre collection plusieurs milliers d'images sur un siècle et demi, a été constitué en strates successives, par prélèvements dans des fonds d'archives, dans des collections iconographiques de la Bibliothèque Nationale et dans l'immensité de la presse quotidienne ou illustrée⁴.

Comme le rappelle Maurice Agulhon, à l'orée de *Marianne au pouvoir*, en plaidant pour son corpus :

Dépouiller toutes les collections d'images du Cabinet des Estampes ? Toute la presse illustrée ? (...) C'était passer plus de temps qu'un chercheur isolé n'en peut employer, acquérir plus de compétences spéciales qu'il n'est concevable, pour aboutir enfin à un ouvrage démesuré⁵.

On ajoutera également que l'image à laquelle nous nous intéressons est, par définition, puis par choix, fixe, et qu'elle est dans son immense majorité composée de gravures, de lithographies, de caricatures de presse et de photographies.

Les peintres sont rares – Nègre en 1848, Mathieu en 1878, Bramtot en 1891 ou Levé en 1909 – ; les sculpteurs aussi, à l'exception de Gayrard, dont la statue est installée dans la cour d'honneur de l'Assemblée nationale, rebaptisée plusieurs fois et dénommée « Le Suffrage universel », après avoir été affublée du chiffre 7 600 000 à la suite du plébiscite de 1852⁶, ou encore la présence d'une urne au pied de la statue de la République par Morice à Paris.

Il ne s'agira pas ici de faire un travail sur les producteurs de ces œuvres ni sur leurs ressources proprement esthétiques. Il n'est pourtant pas inutile de remarquer qu'il n'existe pas de politique de promotion directe du suffrage universel (sauf dans les manuels scolaires) par les gouvernements républicains qui mettent en avant la République; et le vote peut en être un des attributs parmi d'autres.

3. L'iconographie d'extrême droite, on le verra, dénonce davantage, dans l'entre-deux-guerres, le parlementarisme et la décadence politique que le suffrage lui-même.

4. Avec l'aide d'Anne Marijnen notamment pour la préparation de l'ouvrage manifestement *un homme, une voix ?* : séries C et F7 aux Archives Nationales, Ba à la préfecture de police de Paris, séries m des archives de province, coll. De Vinck, Smith-Lesouef, Hennin ou Qb1 du département des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

5. Maurice Agulhon, *Marianne au pouvoir*, Paris, Flammarion, 1989, p. 15.

6. Maurice Agulhon, *Marianne au combat*, Paris, Flammarion 1979, p. 131.

De la même manière, la liberté progressivement conquise de l'expression iconographique ne permet pas d'unifier la catégorie des producteurs qui participent tous à la construction iconographique de la politique à distance par l'image et qui doivent être considérés comme les premiers récepteurs de leurs propres productions. On sait que les journalistes se lisent entre eux, les caricaturistes, aussi, se regardent et se décryptent les uns les autres, tendant ainsi à produire un idiome commun fait de signes de reconnaissance, de stylisations admises et convenues et de poncifs récurrents. L'image est aussi une sorte de commentaire d'initiés à initiés sur la politique.

Le second récepteur est constitué de tous les destinataires potentiels auxquels l'image est distribuée par des canaux dont nous ne maîtrisons jamais et définitivement la logique. Nous pouvons connaître le tirage moyen d'un grand journal illustré en 1848 (par exemple 2500/3000 abonnés au *Charivari*⁷ mais combien de lecteurs réels et quels types de lecture⁸), nous pouvons apprendre au détour d'une notation d'un mémorialiste que telle affiche ou telle estampe a suscité la curiosité des badauds devant telle devanture, ou repérer le nombre de rééditions d'un manuel scolaire dans lequel figure une iconographie qui a retenu notre attention (pourquoi celle-là?).

Mais saura-t-on jamais comment ces images ont été réappropriées, sous forme de consommation distanciée, d'interprétation déformée ou de culte qualifié de fétichiste? Comment affirmer que parmi ces « images qui donnent à murmurer », tel symbole produit « un effet électrique » sur la « foule » ou que les masses « vénèrent » telle image?

Comment prouver que les images ne sont pas que des formes passagères et qu'elles peuvent dans leur stylisation même constituer aussi ce que les sociologues de l'opinion publique appellent des raccourcis, des *short cuts* qui peuvent condenser, et mieux ramasser qu'en des mots articulés, des points de vue. Que pouvons-nous savoir, ou à défaut questionner, des formes de la socialisation politique dans un monde pour longtemps encore peuplé de nombreux illettrés et dans lequel l'image reste exceptionnelle? Qu'est-ce qui fait sens, qui retient l'attention et fait impression: de l'écrit, de l'écrit lu oralement, de l'oral, ou de l'image?

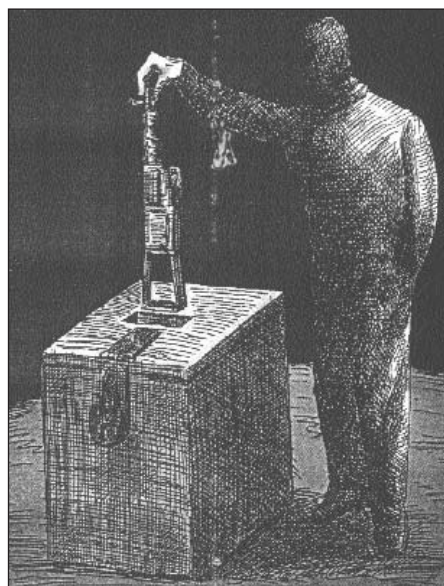
On n'aura garde d'oublier enfin que les derniers récepteurs de cette longue chaîne d'images, c'est aussi nous, qui récupérons comme en miroir ces réfractions

7. Chiffre cité par Ségolène Le Men, *Les Révolutions de 1848. L'Europe des images*, catalogue de l'Exposition organisée à l'Assemblée Nationale, A. N. 1998, p. 61.

8. Certes, nous pouvons progresser sur ce terrain grâce aux travaux historiques de Roger Chartier ou sociologiques de Gérard Mauger, Claude Poliak et Bernard Pudal. Mais que d'humilité est nécessaire pour se dégager de la pensée en terme d'influence, voire même d'émission-réception, pour appréhender de manière expérimentale les phénomènes de co-production.



▲ *ill. 1.* Gravure de M. L. Bosredon. Avril 1848



▲ *ill. 2.* Dessin paru dans *Le Courier International* en 1996 illustrant la renonciation des groupes clandestins irlandais à l'action clandestine armée.

iconographiques auxquelles nous avons été exposés dans les manuels scolaires ou dans ces nouveaux types d'ouvrages qui font une large place à l'image ; images qui ont été placées là parce qu'elles « illustrent » bien, comme on dit, l'historiographie d'une période, ou aussi parce que l'éditeur, devenu le porte parole du lecteur, demande que ce dernier retrouve dans les images proposées, des images qu'il aura rencontrées *dans des lectures antérieures*. La boucle est ainsi bouclée.

La gravure de Bosredon, re-sous-titrée « L'urne et le fusil », où se mélangent réalisme (l'habit d'ouvrier et le mur d'affiches généralement peu interrogé) et symbolisme (urne et geste électoral) est ainsi devenue une icône incontournable pour qui prétend rendre compte de ce ralliement supposé des ouvriers au suffrage en 1848 et de la renonciation à la violence à laquelle ce geste fondateur renvoie (*Ill. 1 et 2*).

Le parcours suivi ici est proprement irréel en ce sens qu'aucun contemporain même graphiste, n'aurait jamais eu l'idée de se livrer à cette re-collection dite objective, sinon exhaustive, à laquelle le chercheur prétend se livrer. Ce parcours parmi quelques images (ici une quarantaine⁹) du suffrage répond tout à la fois à cette « nécessité de voir » (Lucien Febvre) et à ce « plaisir de toucher » qu'autorisent ces mises en représentation.

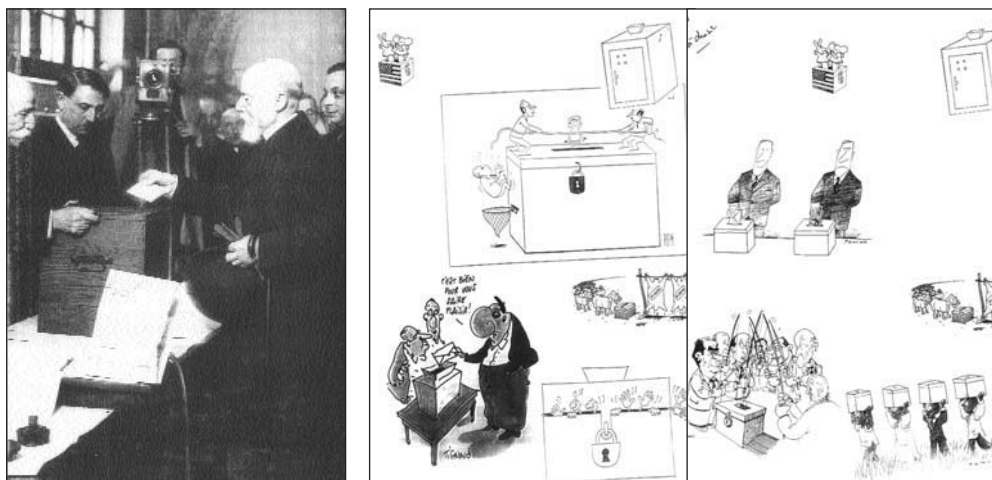
9. Le choix qui a présidé à cette sélection est à mettre en relation avec le double objectif, illustratif et démonstratif, que nous nous sommes fixé dans le cadre explicatif de cet article.

Par-delà ce que l'image peut avoir d'anecdotique, de décoratif ou d'illustratif, que nous apprend-elle en « plus » que nous ne sachions pas auparavant¹⁰, qui apparaît donc représentable, montrable, dans le suffrage et *a contrario*, qu'est-ce qui ne l'est pas¹¹? De quelle manière la production d'une image peut-elle, au même titre qu'une citation d'auteur, qu'un tableau statistique ou un extrait d'archives, constituer un élément de démonstration ou d'explication?

Passé le temps de l'impossible allégorisation du suffrage, se mettent en place des représentations civiques et polémiques de l'acte de voter qui, peu à peu, sera naturalisé et neutralisé sous sa double représentation photographique – les hommes célèbres, politiques ou non, et les citoyens ordinaires en train de voter – et caricatural – l'urne comme synecdoques de la démocratie (*Ill. 3 et 4*).

PEUT-ON REPRÉSENTER LE DROIT DE SUFFRAGE ?

La représentation du suffrage en tant que tel se trouve confrontée à un ensemble de contraintes qui sont tout à la fois d'ordre politique et iconique. Lorsque



▲ *ill. 3.* Élections législatives de 1932 : le vote du Président Paul Doumer. ▲ *ill. 4.* Le vote, caricaturé à travers l'urne, années 1970-1990.

10. Mais l'opération est elle-même difficile à restituer puisque nous avons été nous mêmes initiés à l'histoire, à cette histoire-là, aussi au travers d'images.

11. Comment expliquer ainsi le désert iconographique d'avant 1848 ? On sait comment l'on vote sous la monarchie de Juillet par des témoignages ou des procès-verbaux mais on ne dispose pas de la représentation graphique d'époque. De la même manière, certains traits du processus électoral sont occultés ou retranscrits très médiatement par la caricature, notamment dans le domaine de la fraude ou des pressions.

les membres du Gouvernement provisoire proclament, le 5 Mars 1848, que :

Le suffrage sera direct et universel (article 5). Sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans, résidant depuis six mois et non judiciairement privés ou suspendus de l'exercice des droits civiques (article 6)

Ils délimitent le périmètre de l'universalité sans pour autant exalter la raison du nombre comme fondement du régime politique qu'ils fondent. Si l'égalité, la justice et la protection contre l'insurrection légitiment le vote universel, il apparaît à beaucoup – ne parlons pas de ses détracteurs – comme une sorte de pari, un saut dans l'inconnu¹². De plus, ce principe, si nouveau, indéfini et peu stabilisé en 1848, peut difficilement entrer en concurrence ou se conjuguer avec une symbolique ancienne et controversée, celle du Peuple en force souveraine, combative ou apaisée selon les cas et documentée sous les traits d'un géant, d'un Hercule ou d'un Lion¹³. Il ne peut pas non plus rivaliser avec la symbolique républicaine en voie de reconstitution. La représentation de la République implique en effet la stylisation, la simplification et l'unification des multiples opérations qui président à son existence et à sa perpétuation et des multiples projections dont elle peut faire l'objet¹⁴.

La représentation du régime républicain, une démocratie limitée au vote, inclut sans démonstration et sans monstration inopportune le principe caché de son origine : le suffrage populaire.

Aussi est-il intéressant de rouvrir le dossier du concours de 1848, cadré par une lettre de Ledru Rollin, invitant les artistes, peintres, sculpteurs et graveurs, à produire une « Figure de la République », une allégorie stable, intemporelle et non

12. L'expression est de Garnier-Pagès dans son *Histoire de la Révolution de 1848* (t. 6, Paris, Ballières, p. 241). Sur cette acceptation « bleue » du suffrage, cf. parmi de nombreux exemples, la citation extraite du *Journal de l'arrondissement* du 7 nov. 1848 que donne Pierre Ardaillou dans « Les républicains bleus du Havre sous la Seconde République » paru dans la *Revue du XIX^e Siècle* (1997, n° 15, p. 38) : « Pour quiconque ne veut pas s'en tenir aux apparences, le suffrage universel, loin de limiter l'influence de la bourgeoisie, l'étend et l'affermi au contraire. L'expérience, les lumières, les connaissances pratiques de la bourgeoisie, lui assurent pour longtemps encore la prépondérance et une influence décisive dans les affaires, dans le gouvernement du pays, en usant de son influence dans l'intérêt de tous, en se faisant le guide et l'initiatrice des classes populaires ».

13. Pierre Rosanvallon dans *Le Peuple introuvable* (Paris, Gallimard, 1996, p. 27.) évoque l'esquisse en plâtre érigée sur le Pont Neuf, à Paris, en 1793, représentant le peuple français. Il relève, par ailleurs, que le peuple sous la Première Révolution finit « par ne plus être évoqué que sous les traits d'une allégorie ou d'un symbole : un Hercule appuyé sur sa massue, la présence sourcilleuse de l'œil inquisiteur ou l'élévation du bonnet phrygien planté à la pointe d'une pique ».

14. On se référera, bien sûr, aux travaux de Maurice Agulhon pour revenir sur la manière dont Marianne s'est progressivement imposée.

partisane¹⁵. Ce concours constituera ici un indicateur des contraintes quarante-huitardes assumées par les artistes en compétition, approximation d'un certain état du champ artistique.

Marie-Claude Chaudonneret, en publiant l'ensemble des propositions et en étudiant les références, symboles et accessoires qui accompagnent la mise en scène de ces Républiques représentées assises ou debout, a pu souligner l'extension de l'espace des références (bonnet phrygien, bestiaire, signes trinitaires, chiffres, triangles, arbres, ruches, croix, équerres, balance, mains...) et conclure à l'échec iconographique de l'exposition.

Ce qui nous intéresse ici c'est d'abord la profusion accumulatrice (interprétable de manière politique ou esthétique) des adjuvants garnissant les œuvres proposées. Les contemporains ne s'y sont pas trompés, et l'on donnera ici seulement deux extraits de textes gouailleurs inspirés vivement par la vue des débordements de l'exposition¹⁶ :

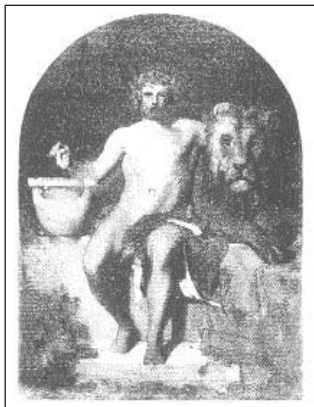
Tous les attributs possibles et surtout impossibles ont été entassés autour de la figure allégorique, des charrues, des ruches, des locomotives, des canons, des bannières, des cornets d'abondance, des pavés, des faisceaux, des couronnes brisées, des piques, des balances, des niveaux, des guirlandes de chêne, des touffes de laurier, des enfants, des coqs, des aigles, des lions, oh quels lions ! Aucune zoologie ne les a prévus, les uns feraient fuir d'épouvante les lions héraldiques les plus lampassés de gueule, les autres au contraire ont des allures de bénignité qui rappellent le caniche frais tondu (Théophile Gautier, *La Presse*, 21 mai 1848).

Comment traduire plastiquement cette abstraction qu'on appelle république ? (..) Comment indiquer ces vertus (liberté, égalité, fraternité) dans une figure isolée ? Seront-ce leurs emblèmes qui pourront résoudre ce problème ? Dès lors, au glaive de la guerre, aux balances de la justice, au lion de la force, au laurier de la victoire, tous symboles dont l'opinion politique n'a rien de prononcé, il faudra joindre encore le niveau de l'égalité, le joug brisé de la liberté et les mains unies de la Fraternité. Dans ce pêle-mêle d'accessoires, dites-nous un peu si cette république n'aura pas l'air d'une république qui déménage ? Puis, ajoutez à cela le drapeau tricolore brochant sur le tout, et jugez de l'embarras d'une pauvre figure dans un pareil encombrement (Laurent Jan, *Le Siècle*, 27 nov. 1848).

Pourtant, parmi ce bric-à-brac, on chercherait en vain des références significatives et nombreuses au suffrage universel. Seul Charles Nègre, en unissant le lion, l'Hercule

15. Cité par Marie-Claude Chaudonneret, *La Figure de la République. Le Concours de 1848*, Paris, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, 1987, pp. 37-38. Sur le débat figure symbolique / allégorique, *cf.*, pp. 39-40.

16. Citations d'après Marie-Claude Chaudonneret, *La Figure de la République. Le Concours de 1848, op. cit.*, pp. 146 et 161.



▲ *ill. 5.* Charles Nègre, *Le Suffrage universel* tableau présenté au salon de 1849, reprenant l'esquisse présentée au concours de 1848.

et l'urne (*Ill. 5*) donne une image de la République au travers du suffrage universel en représentant « le peuple dans l'exercice de sa souveraineté exprimant sa volonté par le vote ou le suffrage universel ». Comme le note Marie-Claude Chaudonneret dans son commentaire, le tableau de Nègre est une rareté car il donne à voir un homme et non une femme, et un hercule sans massue, en rupture avec les colosses de la Révolution. D'autre part, on retrouve aussi une courte allusion au suffrage dans l'esquisse d'Adolphe Roehn. (Musée Salies, Bagnères de Bigorre).

Cette absence n'est guère étonnante pour qui a pu parcourir l'iconographie de la révolution de 1848 et de la Seconde République.

Parfois, au détour d'une pendule, d'une gravure ou d'une lithographie, on retrouvera trace d'une petite urne à l'antique sur laquelle l'artiste aura pris soin d'indiquer « S.U. », « vox populi », « souveraineté du peuple », « vote universel », « constitution de 1848 », « appel au bon sens national » (*Ill. 6*).

De ces nombreuses images révolutionnaires et républicaines ressortent trois représentations, dont deux sont devenues des points de passage obligé pour tout historien/iconographe de 1848. La gravure que nous avons déjà présentée et qui, du fait de la pacification par le suffrage, légitime également le désarmement du peuple : c'est désormais par l'urne et seulement par l'urne que l'on combat ses adversaires (*Ill. 1*). La lithographie de Sorrieu, intitulée tout simplement *Le Suffrage universel*, cumule plusieurs allégories édifiantes (République, abondance, science et instruction, travail, prospérité), personnalise l'origine du suffrage universel (le père, c'est Ledru Rollin¹⁷ au centre de la scène, adossé à un arbre de la liberté décoré d'attributs patriotiques), montre l'isolement des adversaires du vote universel et donne



▲ *ill. 6.* Gravure allégorique représentant la République. Anonyme, 1848.

17. Nous sommes en 1850, Ledru-Rollin est alors en exil.

à voir les formes collectives du vote de 1848 et par anticipation de celui de 1852 au soleil de la future élection présidentielle (Ill. 7).

Dernière trace (Ill. 8) enfin, mais rare dans ses usages ultérieurs (qu'en est-il de sa diffusion au XIX^e siècle ?), qui nous vient de l'illustration des *Chants et Chansons* de Pierre Dupont, auteur du *Chant du vote*¹⁸, par Célestin Nanteuil. La scène de rassemblement de classes d'âges et de classes sociales autour de l'urne est un classique de la représentation du suffrage, comme renforçant l'union, voire la communion entre Français (sauf à en exclure certains ou à en montrer certains s'excluant de la communauté nationale, Ill. 7). Le vote est réservé aux Français mais rend également Français. En revanche, la figuration de la République vengeresse, armée du bouclier de Méduse et des tables de la Loi (peut être la Déclaration des Droits de l'Homme) et terrassant les forces du mal est beaucoup plus rare.



▲ ill. 8. Célestin Nanteuil, illustration gravée sur acier par Charles Collin, 1850.



▲ ill. 7. F. Sorrieu. Lithographie. *Le Suffrage universel*, 1850.

Ce genre iconographique allégorique, faiblement mobilisé au profit du suffrage, tend à épuiser ses vertus plus l'on va vers la fin du XIX^e siècle. D'une part parce que, du point de vue iconographique, cette symbolique apparaît de plus en plus désuète et hors d'âge : incompréhensible et intenable esthétiquement. De plus, les républicains qui installent la République après 1880 se méfient du recours au symbolique et évacuent des actes civiques qui, pourtant, ponctueront l'institutionnalisation du régime, toute saturation symbolique. Plus de concours mais des fêtes et des monuments se déployant dans un espace délimité¹⁹. Il s'agit d'une période de « refroidissement symbolique ». Les « rituels », si l'on accepte cette métaphore rapide, républicains, sont volontairement pauvres et le suffrage universel, déjà difficile à faire voir allégoriquement quarante ans

18. Ô République tutélaire / Ne remonte jamais au ciel, / Idéal incarné sur terre / Par le suffrage universel.

19. Cf. Maurice Agulhon et Olivier Ihl, *La Fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996.

plus tôt, s'avère d'autant plus délicat à mettre en scène après quarante années d'exercice.

Quelques images isolées témoignent encore – hors de toute officialité – de cette tradition déclinante (Ill. 9 et 10) dans lesquelles sont associés, autour de la double figure de la République et de l'urne, l'union et la force d'une population qui offre la démonstration que le suffrage peut être un principe actif d'ordre et d'harmonie et, qu'après avoir servi à délivrer le peuple de ses chaînes (Ill. 9), il peut lui permettre de se débarrasser de ses prévaricateurs et de ses « panamistes » (Ill. 11). Cette dernière figure peut être lue



▲ ill. 9. *Le Suffrage Universel*, musée Carnavalet, 1870.



◀ ill. 10. *Le Suffrage universel*, Dessin de Lix, gravure de Méaille, *Le Journal illustré*, 20 août 1893.

aussi, rétrospectivement, comme faisant partie d'une autre manière de représenter le suffrage, à partir de ses tares, non pas de celles de ceux qui l'ont conquis et le servent (le peuple) mais de ceux qui l'ont loti et s'en servent (les prévaricateurs et pourquoi pas l'ensemble des politiciens).

On aura remarqué que l'on a déjà glissé, en présentant ces toutes dernières allégories, vers un autre genre, qui mêle mise en scène des symboles et représentations symboliques d'électeurs concrets, et ce dans le cadre d'illustrations de presse et non plus de concours officiels. Il serait nécessaire d'établir le degré de porosité des espaces et de spécialisation de



▲ ill. 11. Dessin de A. Meyer, *Le Petit Journal*, 19 août 1893.

ill. 12. Honoré Daumier, dessins parus dans *Le Charivari* des 20 et 21 mai 1850 (*Lilliputiens essayant de profiter du sommeil d'un nouveau Gulliver* et 28 juin 1851 (*Une panique des Lilliputiens qui ont essayé de garrotter le Suffrage universel pendant son sommeil*). Le deuxième dessin sort



▲ ill. 14. Honoré Daumier *Adoremus*, Lithographie. *Le Charivari*, 5 mai 1869.

au moment de la campagne de pétitions lancée pour obtenir l'abrogation de la loi du 31 mai 1850 qui en portant la condition de résidence à trois ans, prive un tiers des électeurs de leur droit de suffrage.



▲ ill. 13. En contrepoint, et beaucoup plus tardivement *La Rentrée des chambres*, *Le Rire*, 31 mai 1936.

ces dessinateurs qui peuvent se limiter ou non à ce genre de commandes ou avoir déjà constitué une spécialisation non encore stabilisée entre caricature, dessin et journalisme à une époque où les métiers de la presse n'ont qu'une ressemblance nominale avec ceux de la presse actuelle.

Et l'on retrouvera ici, bien entendu, Honoré Daumier que l'on rencontre sous la Seconde République (il est présent mais incompris au concours de 1848) et à la fin du Second Empire, à deux moments clés de la mobilisation iconographique en faveur du suffrage. Il est intéressant de noter la façon dont le caricaturiste va styliser le suffrage, en utilisant d'abord le détour par l'urne à l'antique et par le personnage de Gulliver d'abord entravé puis se libérant des liens que lui ont imposés les nains politiques que sont les Thiers, les Dupin ou les Montalembert (ill. 12) et, en contrepoint, le thème de l'enchaînement du souverain repris beaucoup plus tard, et dans une toute autre veine (ill. 13), avant de résumer le vote par l'urne, objet largement standardisé à la fin du Second Empire (ill. 14)²⁰.

Désormais le temps des allégories de premier degré s'estompe. Peut être ce sphinx, présenté dans *Le Monde Illustré* du 13 octobre 1877, engage-t-il encore à la

20. Sur ce point cf. Olivier Ihl, « L'urne électorale. forme et usages d'une technique de vote », *Revue française de Science Politique*, vol. 43, n° 1, 1993, pp. 30-60.



▲ ill. 15. À l'urne, Dessin de M. Vierge.



▲ ill. 16. André Gill *Bien rugi*, Lyon, *L'Éclipse*, 18 mai 1873.

réflexion et à l'attitude respectueuse (Ill. 15). Mais les usages qui sont faits du lion (peuple-force-suffrage) sont désormais, sous le crayon de Gill, de Cham ou de Gilbert-Martin (Ill. 16, 17 et 18) d'une facture autre, et l'on est entré dans une nouvelle phase de l'imagerie du suffrage, du fait de la désuétude des catégories habituelles de l'académisme allégorique et de la désolennisation – par répétition et par accoutumance – de l'acte de voter.



▲ ill.17. Cham, *Le Charivari* 23 juin 1875



▲ ill.18. Gilbert-Martin, *Milon de Crotone* (le suffrage universel rattrapé par le scrutin d'arrondissement), *Don Quichotte* 20 nov. 1875.

L'AMBIVALENCE DU SUFFRAGE UNIVERSEL

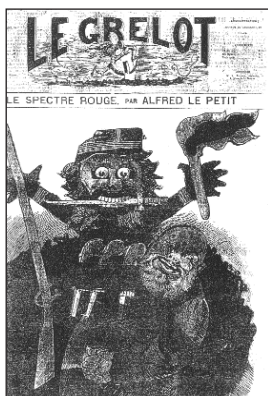
L'entrée par l'allégorie permet de sentir les tensions qui sont au principe même de l'institutionnalisation du suffrage universel : absence de symbolisation forte, nécessité pour ses partisans d'une réaffirmation et d'une remotivation de son principe²¹.

Lorsqu'on cherche non plus à rendre compte de la manière dont le corps électoral, le « peuple en universel » peut être symbolisé, mais à visualiser l'électeur comme petit souverain individuel en train d'exercer son droit et d'accomplir son devoir, il apparaît que les fondements mêmes de la justification du droit de suffrage (autonomie, individualité, civilité, égalité) se fissurent devant l'épreuve concrète de l'électeur en situation. Les figurations du civisme ordinaire nous permettent de voir « comment cela se déroulait » et nous aident à décrire les lieux et les gestes qui forment le socle de l'acte de voter²². Mais ils constituent tout autant une mise en forme et en scène d'un certain rituel républicain ou, à l'inverse, une dénonciation du droit au vote, droit qui pourrait bien être accordé à n'importe qui.

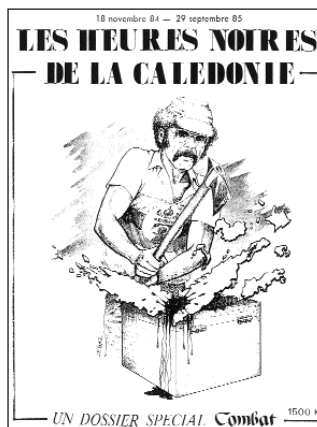
Le clivage dessinateurs à droite/dessinateurs à gauche (et il y a de plus des transfuges) ne fonctionne ici qu'imparfaitement, d'une part parce que certains poncifs tendent à être transversaux aux caricaturistes et parce que se retrouvent aussi parmi les graphistes, des défenseurs crayon en main d'un électeur populaire tout à fait adapté et compétent pour châtier (par le balai ou le savon) les élites corrompues (*cf.* le personnage de Populo chez les boulangistes ou de l'électeur vrai et bon français, avisé, chez les nationalistes).

21. Je n'ai pas trouvé, jusqu'à ce jour, de symbolisation iconographique du refus du suffrage universel. Le despotisme des masses est plus facile à symboliser ou à décrire sur le registre de l'émotion ou de l'émeute populaires que par le dénigrement des attributs de la souveraineté du peuple ou par la représentation du défilement pacifique d'électeurs isolés devant une urne. Sauf à donner dans la dénonciation de la dénonciation (*ill.* 19) dans le réalisme de l'émeute, rare dans un bureau de vote. *Cf.* à ce sujet le cas de Chambon Feugerolles, en 1910, et le bris de l'urne, par Éloi Machoro, lors des élections néo-calédoniennes de 1983 (*ill.* 20). Mais, dans ces deux cas, ce n'est pas le suffrage qui est mis en cause mais le refus des protagonistes d'en accepter les règles du jeu. Le savon et le balai seront utilisés pour dénoncer les politiciens et la figure de Marianne sera instrumentalisée plus tard à l'extrême droite et à l'extrême gauche pour figurer la déchéance d'un régime. L'imagerie anti-suffragiste d'extrême gauche sera plus prolifique, de l'hapax du « votard » (*ill.* 21) à l'urne individualisante (*ill.* 22) jusqu'au célèbre « moins de 21 ans voici ton bulletin de vote » soixante-huitard. L'aube prolétarienne sera rarement figurée à la Daumier (*ill.* 14) sauf dans cet autre hapax d'un marxisme suffragiste assez peu orthodoxe à l'époque (*ill.* 23).

22. *Cf.* à ce sujet, les actes du colloque « L'acte de voter » publiés dans *La Revue française des sciences politiques*, n° 1 de 1993 et dans *Politix* n° 22 de 1993.

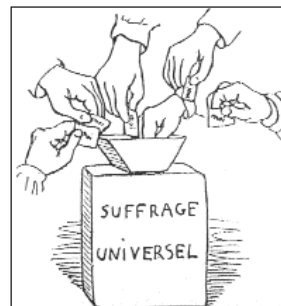


▲ *ill. 19.* « Le spectre rouge », *Le Grelot*, 10 nov. 1872 par Alfred le Petit sous-titré « rengainez votre pantin, il n'effraie plus personne ».



▲ *ill. 20.* « Les heures noires de la Calédonie », *Combat*, dossier spécial, 1985.

ill. 21. « Le votard », tract anarchiste années 1880. Archives de la Préfecture de Police de Paris, Ba 436. ▼



▲ *ill. 22.* Dessin de Félix Vallotton illustrant la brochure anarchiste intitulée *Le Tréteau électoral*, *force politique et sociale* de Léonard (1902).



▲ *ill. 23.* *La Terre promise*, dessin anonyme, 1891, Bibliothèque nationale.

LA MISE EN SCÈNE DU CIVISME

Les images quarante-huitardes seraient à réinterroger²³. Elles nous renseignent, certes, sur ces modalités particulières de suffrage au chef-lieu de canton²⁴ qui impliquent de longues marches collectives et de longs moments d'attente avant le vote. Le droit de suffrage s'exerce bien, en principe, de manière individuelle et secrète, mais par appel nominal : les villageois de chaque commune remettent, à l'appel de leur nom, au président du bureau de vote (le juge de paix...) le bulletin

23. Pour un bilan des derniers travaux sur 1848, cf. Raymond Huard, « Le "suffrage universel" sous la Seconde République. État des travaux, questions en attente », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 14, 1997, pp. 51-73.

24. Cf. à ce sujet, les descriptions qu'en donnent par exemple Garnier-Pagès dans son *Histoire de la révolution de 1848* ou Alexis deTocqueville dans ses *Souvenirs*.

de vote, imprimé ou manuscrit, qu'ils ont apporté avec eux. Mais c'est le président qui l'insère dans l'urne (et ce, jusqu'en 1913)²⁵.

Ces figurations renvoient à une représentation du premier vote comme l'accomplissement collectif et sans heurt, dans une solennité bon enfant de cette liberté/devoir fraîchement conquise. Bien sûr, la célébration de Ledru Rollin, comme fondateur du suffrage universel et protecteur de cette théorie unie des premiers électeurs, tient de l'iconologie hagiographique « démoc-soc » de l'époque (Ill. 7). Quant à la scène campagnarde (Ill. 24), plus réaliste, elle permet d'imaginer et de mettre en cause les conditions de ce premier civisme encadré du premier vote. Et je l'ai conservée dans sa version « manuel scolaire de 1939 » pour son admonestation franchement républicaine et anti-dictatoriale. Le soutien des paysans à Louis-Napoléon Bonaparte puis à l'Empereur restera une hantise durable chez les républicains.

Les deux autres représentations retenues ici sont plus tardives. L'école républicaine a déjà commencé son œuvre et les préceptes d'un Paul Bert, en 1882, pourraient légèrer ces images :

(Il faut) inspirer à l'enfant un respect quasi religieux pour ce grand acte de vote (...). Il faut que cela devienne chez lui comme une sorte d'instinct acquis, si bien que lorsque ce jeune citoyen s'approchera de la simple boîte en bois blanc déposée sur la table de vote, il éprouve quelque chose de cette émotion que ressentent les croyants lorsqu'ils s'approchent de l'autel.

Pas de pompes ostentatoires dans les objets et dans les lieux mais un surmoi civique, civilisé, respectueux de l'acte que l'on est en train d'accomplir. Ici, un ouvrier sans doute, chapeau bas, déférent devant l'urne et plutôt isolé devant les notables qui régulent l'opération, scrutateur émargeant et président de bureau introduisant pour l'électeur le bulletin dans l'urne sous le regard d'une Marianne qui surplombe la scène et d'autres citoyens qui attendent avec la même posture, à

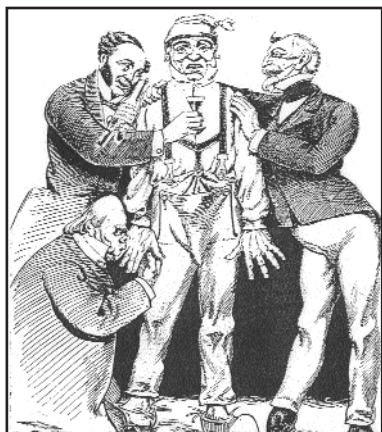


▲ ill. 24. Manuel scolaire. *Cours d'Éducation Civique* de Georges Guy Grand, F. Nathan, 1939, musée de l'Éducation de Mont-Saint-Aignan.

25. La représentation de l'isoloir, objet de fantasmes sociaux et politiques tout au long des nombreuses discussions parlementaires qui précèdent son adoption, (cf. les travaux d'Antoine Garrigou) est l'occasion, pour la presse catholique, d'une mise en scène particulièrement suggestive (cf. *Le Pèlerin*, 23 nov. 1913, reproduit dans *Un homme, une voix ? op. cit.*, note 1, p. 104).

l'écart, le moment d'accomplir leur devoir (Ill. 25). Dascher illustre ainsi, jusqu'à la caricature, un chapitre du *Manuel d'Éducation civique* de Burdeau dans lequel les principes du civisme républicain sont rappelés (voter, s'instruire pour savoir bien voter, en son âme et conscience, dans le calme et la dignité).

L'autre représentation – l'unique tableau de notre échantillon, *Le Suffrage universel* par Bramtot, Mairie des Lilas (Ill. 26) – est contemporaine et moins édifiante. Elle montre aussi un bureau de vote



▲ ill. 26. *Le Suffrage universel* par A. Bramtot.

dans sa simple solennité républicaine, elle souligne aussi cet étrange face à face, inégal, que constitue l'acte de voter. Mais elle indique également que, désormais et depuis longtemps sans doute, « l'écoulement » des électeurs ne se fait plus par appel et ré-appel mais qu'ils viennent voter individuellement. Et surtout que la salle, certes séparée juridiquement et symboliquement du monde extérieur, est un lieu également ordinaire dans lequel se côtoient les classes et les âges (la présence d'une petite fille au cerceau colore la scène mais d'où sont absentes les femmes.

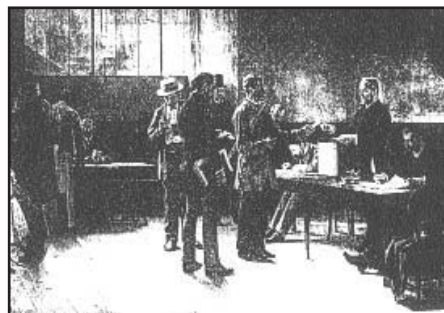
Depuis le début de notre parcours, et on ne s'en étonnera pas, les femmes ne sont présentes que sous les traits de la République ou ne sont associées à l'idée de vote que dans les

dessins promus par les militantes et les militants du suffragisme.

INCOMPÉTENCE DE L'ÉLECTEUR ET MANIPULATIONS ÉLECTORALES

Cette absence des femmes pourra être justifiée plus tard par le trop célèbre rapport du sénateur Bérard (1919), dans lequel il voudra leur épargner les épreuves des sentines du civisme.

Car le suffrage universel en représentation n'a pas que la face du civisme ordinaire et régulé. Des torrents d'images dénotent l'inquiétude devant les usages multiples que peuvent prendre l'expression d'un suffrage confié à n'importe qui. Les paroles prêtées par Alexis de Tocqueville à Cormenin sonnent juste tout au long de cette période d'apprentissage :



▲ ill. 25. Manuel scolaire, 1891, musée de l'Éducation de Mont Saint Aignan.

A-t-on jamais vu rien de semblable à ce qui se voit aujourd'hui ? Où est le pays où l'on a jamais été jusqu'à faire voter les domestiques, les pauvres, les soldats (...) Ces gens-là m'ont appelé pour leur préparer une loi électorale (...) Ils veulent le suffrage universel. Je vais le leur donner : j'y fais entrer les paysans, les soldats, les invalides, les domestiques, les mendiants. Ils s'en tireront comme ils pourront²⁶.

L'éducation sera le condiment et le continent indispensable de l'universalisation du suffrage. Les dessinateurs caricatureront à cœur joie la brutalité des manifestations houleuses des foules (j'emploie volontairement ce terme dans son contexte historique) pratiquant l'invective et l'affrontement physique dans ce grand instrument de socialisation voire de participation urbaine à la démocratie qu'auront été les réunions publiques et parfois contradictoires. À lui seul le thème mérite une étude particulière.

Arrêtons-nous sur quelques figures de l'électeur, qui forment des poncifs récurrents. Elles devraient être mises en rapport tout à la fois avec la trajectoire des graphistes et avec les conjonctures particulières qui en permettent la contextualisation. Néanmoins, on peut faire ressortir sur une moyenne période comment certains électeurs peuvent être présentés comme incompetents, ignorants, versatiles, influençables. Cela peut renvoyer à une qualité substantive : la force brute du suffrage universel qui n'est pas acceptable, ni accepté. Ou à une stigmatisation sociale et politique : certaines catégories ne savent pas se servir du suffrage et s'en servent contre eux-mêmes et contre les autres catégories de citoyens. Dans une première approximation, on pourra retenir que la catégorie la plus vilipendée est la paysannerie qui cumule, pendant un temps, l'ignorance culturelle et la dépendance à l'égard des notables, qui se marque électoralement par ses « choix », voire par son exigence (bien sûr la caricature amplifie ici les phénomènes) d'élections arrosées, durant lesquelles les candidats sont sommés d'offrir à boire. Les ouvriers sont un peu plus épargnés, mais ils réapparaissent aussi sous la figure de l'électeur en état d'ébriété. Seul le Populo boulangiste donne une tonalité fière au suffrage ouvrier car le vote prolétarien n'est, on l'a vu, guère mis en scène et exalté.

Cette dénonciation continue est – par-delà ses connotations – doublement précieuse. Elle permet, par l'image, de mesurer les formes et les rythmes de l'acceptation du suffrage et elle introduit à ce qui a été longtemps, et jusqu'à récemment, l'impensé de notre mythologie nationale. Non, les Français ne sont pas devenus spontanément électeurs et d'autres voies que celles des gestes pieux du civisme ont pu aussi mener à la pacification par le suffrage²⁷. Oui, il a bien existé,

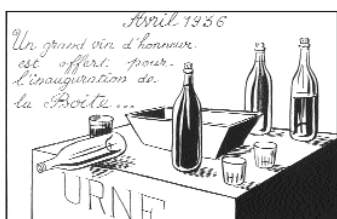
26. *Souvenirs, Œuvres complètes*, t. XII, Paris, Gallimard, 1964, p. 193.

27. On rappellera ici, pour mémoire et sans pouvoir développer, les travaux de Maurice Agulhon, Yves Déloye, Antoine Garrigou, Raymond Huard, Olivier Ihl, Bernard Lacroix, Michel Offerlé et Pierre Rosanvallon.

dans des degrés et des registres divers selon les régions, des formes de pression, de corruption et de fraudes qui, à l'aune d'un regard rétrospectif et anachronique, mais aussi à celles des normes naissantes de la compétition démocratique, porteraient atteinte à la sincérité du suffrage. Nous ne prendrons ici que quelques exemples. Avant même l'instauration du vote universel, l'épicier Gobetout est pris comme type humain et social ridiculisant une incapacité à choisir entre les sollicitations croisées (*L'Illustration*, 8 août 1846). Cham reprendra ce thème durant toutes les périodes électorales des années Soixante-dix, dans la revue comique hebdomadaire qu'il tient en douze vignettes dans *Le Monde Illustré*. La référence à l'alcoolisation est fréquente. On la retrouve aussi dans certains de ses dessins du *Charivari* ou chez Alfred Le Petit, en 1874, où sont réunis plusieurs des sujets évoqués ci-dessus ou même, plus tardivement et de manière plus brutale encore, chez Forain (*Ill.* 27/28/29) ou, toujours ultérieurement, à l'extrême droite chez Roy (*Ill.* 30).



▲ ill. 27. Alfred Le Petit, *Un électeur influent*, *Le Grelot*, 18 oct. 1874.



▲ ill. 29. *Si le pain manque, l'absinthe y est pour rien, Pst...!* 21 mai 1898.



▲ ill. 30. *La Carte d'invitation*, Roger Roy, *Le Rire* 11 avril 1936.



▲ ill. 28. Cham, *Loi électorale*, *Le Charivari*, 20 juil. 1875.



▲ ill. 31. *Le Canard Enchaîné* 18 avril 1945
Jean Effel, 27 nov. 1946.

La thématique de l'ignorance paysanne est, à de nombreuses reprises, utilisée par Honoré Daumier dans ses « actualités » de la fin de l'Empire, dans lesquelles ces électeurs ignorants sont montrés en train d'écortcher les mots du vocabulaire politique en tombant sous la coupe de leurs tuteurs.

Bruno Denoyelle a bien montré que, plus tard, l'entrée des femmes dans le corps électoral avait suscité la verve et la dénonciation chez certains caricaturistes (Ill. 31)²⁸ représentant l'urne sous forme de tronc d'église ou l'isoloir en confessionnal (comme Pancho le fera encore dans *Le Monde* du 15 nov. 1990, au sujet des élections polonaises).



▲ ill. 32. *Le Candidat des lapins*, Affiche en couleur, Assemblée Nationale C 5328, 1889.

Cette brève présentation peut s'achever par la description d'une affiche en couleur, très rare, retrouvée dans la série des Archives nationales. Cette image dénonce les méthodes du comte Greffulhe (Ill. 32) dont les électeurs sont menés, en groupe, aux urnes. Représentation iconographique peu fréquente de ces pratiques clientélistes ou d'enrôlement forcé qui n'ont pas encore complètement disparu à la fin du siècle. Le bestiaire est exceptionnel aussi car, parmi les animaux électoraux rencontrés (lion, pigeon voire plus tard veau ou mouton), le lapin-électeur est peu présent. Il s'agit ici d'une référence à la réputation de chasseur du comte qui possède des chasses sur sa circonscription. L'affiche (a-t-elle été diffusée ?) est parfaitement lisible : à gauche, l'alliance de la réaction, à droite, une République tutélaire, sans doute animée des meilleures intentions à l'égard du candidat républicain Humbert qui dénonce les pratiques (présument) du comte.

Affiche isolée mais intéressante, car elle nous parle doublement. En pointant indirectement les pratiques indignes des électeurs votant contre leur conscience et collectivement mais surtout en désignant les responsables. Elle ponctue ce lent basculement qui se fait parmi les adversaires (de moins en moins nombreux) du suffrage universel et parmi les contempteurs du mauvais fonctionnement du suf-

28. « Des Corps en élections. Au rebours des universaux de la citoyenneté : les premiers votes des femmes 1945-1946 ». *Genèses*, n° 31, 1997.



▲ ill. 33. *Horticulture électorale*, illustration en couleur par A. Lemot, *Le Pèlerin* 31 mai 1908.



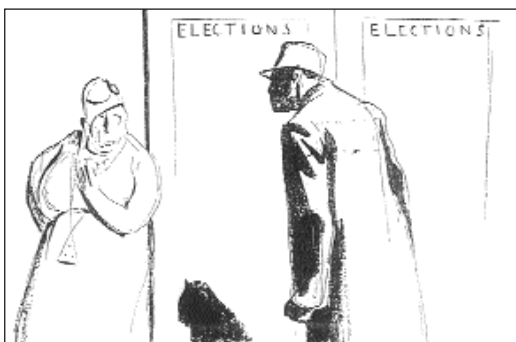
▲ ill. 34. « Retour de chasse » par Bréger *Le Pèlerin*, 8 sept. 1912.

frage (inorganique, brutal) et qui fait moins porter la responsabilité des errements sur l'ignorance ou l'incompétence de l'électeur. Au contraire, il devient de plus en plus difficile de porter atteinte à ce credo démocratique de l'égale dignité des citoyens.

Dans les représentations du suffrage apparaissent de nombreuses mises en cause de l'incapacité (morale, intellectuelle) des candidats et des élus et point, parallèlement, une sorte de sagesse populaire d'un électeur qui sait garder son quant-à-soi, apprivoiser le droit de vote et ne s'en laisse pas compter. Il devient ainsi plus malin que ces politiciens qui prétendent le diriger.

On donnera ici deux illustrations (*Ill. 33 et 34*) tirées de la presse catholique²⁹ (mais la presse républicaine pourrait aussi être sollicitée). Elles dénotent l'acceptation définitive par les catholiques du suffrage. Elles montrent aussi que, comme le vote lui-même, la caricature portant sur le vote est désormais un appel au vote conforme. Elles éclairent ce mouvement constatable de naturalisation du suffrage et de reconnaissance tacite de la capacité politique des classes populaires. Les figures de

29. Il y a une iconographie catholique profuse dans *La Croix* et *Le Pèlerin* qui, jusqu'à présent, a été largement ignorée.



◀ *ill. 35.* Hermann-Paul, *Je Suis Partout*, 28 mars 1936.

l'abruti, de l'ivrogne et de l'incapable tendent à disparaître, non seulement parce que les élections encadrées – et arrosées sous leur forme traditionnelle – tendent à céder le pas partout, mais aussi parce que la représentation de la sagesse électorale, de la capacité du peuple à se faire son opinion n'est plus un pari mais devient l'horizon indépassable de la démocratie.

Dans l'entre-deux-guerres, cette « foi » en la démocratie sera passablement écornée, mais c'est moins l'incompétence individuelle des électeurs qui est vomie à l'extrême droite au travers des multiples affaires qui fleurissent sur le « fumier de la démocratie »³⁰. C'est le parlementarisme qui est visé au travers de ces Mariannes avachies que ne cesse de caricaturer Hermann Paul dans *Je suis partout*. À la veille des élections de 1936, le numéro du 28 mars est emblématique de cette approche. À la une, un article sur trois colonnes, signé Dorsay, est titré : « Alors le 26 Avril on remet ça ? ». Dénonçant la coupure entre l'opinion et les citoyens, l'auteur insiste sur la représentation truquée et mutilée (ceux qui votent la loi représentent une partie infime de la population) et sur la déformation qu'entraînent les vices du parlementarisme « le suffrage universel contestable et de plus en plus contesté dans son principe l'est encore davantage dans ses applications ». Et le dessin d'Hermann Paul (*Ill. 35*) apparaît en contrepoint de la chute du papier.

Mais pourquoi tant d'autres Français – autres que ceux qui commencent à réagir – considèrent-ils que les élections avec tout le cortège de ruines, de misère, de guerres civiles ou extérieures sont aussi inévitables que le vent, la pluie, la sécheresse, la grêle, les inondations ? Ne sait-on plus chez nous remonter de l'effet à la cause ? Mais le 26 Avril prochain « on remet ça ? et on attend. Attendre quoi ? ».

30. Allusion au dessin célèbre de Sennep paru dans *Candide* le 8 fév. 1934, dans lequel Daladier est dessiné perché sur un tas de fumier figurant la Chambre des Députés. Cf. aussi *Je Suis Partout*, 19 mai 1934.

C'est moins le peuple qu'il s'agit de priver de son droit de vote que les élus de la possibilité de lui faire « tant de mal » (Ill. 36). ■



▲ ill. 36. Affiche pétainiste. Sans date.